



Initiative populaire fédérale «Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 10 octobre 2017 à l'appui de l'initiative populaire fédérale «Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence)» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 110 171 signatures déposées, 109 826 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative: Comité «Initiative sur la transparence», Theaterplatz 4, case postale, 3001 Berne.

31 octobre 2017

Chancellerie fédérale suisse:

Le chancelier de la Confédération, Walter Thurnherr

¹ RS 161.1

² FF 2016 3447

**Initiative populaire fédérale
«Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique
(initiative sur la transparence)»**

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	30 324	55
Berne	18 665	37
Lucerne	3 895	8
Uri	305	0
Schwyz	1 264	4
Obwald	177	0
Nidwald	197	2
Glaris	241	0
Zoug	1 157	0
Fribourg	2 674	11
Soleure	3 294	21
Bâle-Ville	4 910	9
Bâle-Campagne	4 364	49
Schaffhouse	1 000	1
Appenzell Rhodes-Ext.	644	7
Appenzell Rhodes-Int.	99	0
Saint-Gall	4 552	7
Grisons	2 126	15
Argovie	5 798	22
Thurgovie	2 530	6
Tessin	2 612	14
Vaud	10 719	37
Valais	1 708	9
Neuchâtel	1 738	2
Genève	3 911	0
Jura	922	29
Suisse	109 826	345